



REMBOURSEMENT DE FRAIS - SAISON 2024/2025

(1er et 2ème tours coupes nationales réglés par le club recevant)

mail : competitions@laurafoot.fff.fr

FONCTION ARBITRE ARBITRE-ASSISTANT

N° de MATCH.....COMPETITION.....

LIEUDATE.....HORAIRE

CLUB RECEVANT :

CLUB VISITEUR :

NOM VILLE DE DEPART

PRENOM N° LICENCE ou CARTE

A- REMBOURSEMENT DES INDEMNITES DE DEPLACEMENT

Distance aller du lieu de résidence au lieu du match (base : Foot2000 désignation internet équivalent Via Michelin trajet le plus rapide)

_____ km (aller) x 2 = _____ km x 0,446 € = _____ €

Minimum à percevoir : 33€

B- INDEMNITE DE PREPARATION MATCHS SENIORS

	Cocher la case correspondante	
ARBITRE CENTRAL	X	EUROS
Coupe Nationale Foot Entreprise désignée par CRA		48 €
Coupe de France (2 ^{ème} tour, 1 ^{er} tour avec une équipe R3) Amical Ligue		48 €
Coupe de France (cadrage, 1 ^{er} tour entre équipes de District), Coupe Nationale Foot Entreprise désignée par DISTRICT		43 €
Coupe de France Féminines		35 €
ARBITRE-ASSISTANT	X	EUROS
Coupe de France (1 ^{er} et 2e tours), Coupe Nationale Foot entreprise Amical Ligue		35 € 39 €

C- INDEMNITES DE PREPARATION MATCHS JEUNES

DIVERS : Autres compétitions

	Cocher la case correspondante	
	X	EUROS
Arbitre central Coupe Gambardella Crédit Agricole (1 ^{er} et 2 ^{ème} tour)		39 €
Assistant Coupe Gambardella Crédit Agricole		32 €

A : Le : <p style="text-align: right;"><i>Signature</i></p>	TOTAL (A + B arrondi au 1/10^{ème} d'euro le plus proche) =
REMBOURSEMENT A EFFECTUER PAR LE CLUB RECEVANT	

Cette feuille est à remettre à l'officiel concerné avant la rencontre

